

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
CIL VPB-RUE FLANDIN
DU 30 JANVIER 2020**

A l'heure dite, les membres présents se sont réunis rue Maurice FLANDIN (devant Campanile) puis à la Maison de Quartier.

Étaient présents :

Philippe LEWITA, Bernard CONUS, Sylvine GUILLON, Florent BOYER

Excusé : Gilles VITALIS

Visite de terrain de 17 h 30 à 18 h 30 :

Il est constaté :

- stationnement sur le trottoir (niveau Campanile)
- pas de continuité de la piste cyclable entre Paul Bert et Lafayette
- le double sens de la rue Maurice Flandin a limité le stationnement en double file
- pas de signalétique pour la dépose minute
- problème de sécurité piétons/piste cyclable

Maison de quartier 19 h 30 – 20 h 30 :

Proposition :

- sens unique de la circulation des voitures rue Maurice FLANDIN, direction nord/sud entre st Antoine et Paul BERT. Sens unique de la circulation des voitures, direction sud/nord entre st Antoine et Lafayette
- double sens de la piste cyclable entre Lafayette et Paul Bert avec une bordure de protection (même protection qui est installée entre Pompidou et d'Aubigny). Il faudra supprimer le stationnement entre Paul Bert et Pompidou puis entre d'Aubigny et Lafayette (côté Est).
- prévoir feu ou stop aux intersections sur la piste cyclable
- prévoir des ralentisseurs sur la piste cyclable pour limiter la vitesse des trottinettes électrique
- selon la largeur de la rue, il sera possible de végétaliser entre la piste cyclable et la voirie entre Pompidou et Saint Antoine (1 mètre de large)
- prévoir place handicapée sur Charial et Flandin
- prévoir deux voies entre Pompidou/Charial et St Antoine/Lafayette